

Un Pôle Jeunesse Collaboratif à rayonnement intercommunal

Depuis 2017, la communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes exerce la compétence jeunesse sur l'ensemble de son territoire. En construisant un bâtiment entièrement dédié à la jeunesse, elle confirme son choix d'une approche globalisée de la jeunesse.

La politique jeunesse de l'agglomération Foix-Varilhes

Depuis l'acquisition de la compétence jeunesse en 2017, l'agglomération Foix-Varilhes fait le choix de porter une approche globalisée de la jeunesse. Pour réaliser ce projet, il est apparu rapidement nécessaire d'investir dans un équipement « repéré » pour les familles et les jeunes, structurant pour les professionnels et rayonnant sur l'ensemble de l'agglomération. En décembre 2017, la communauté d'agglomération inscrit la construction d'un Pôle Jeunesse Collaboratif dans son projet de territoire et la ville de Foix est retenue pour y implanter ce pôle, « *ville animée par une jeunesse omniprésente liée à la présence de deux lycées, un collège, un pôle universitaire et un CFA* ». La communauté d'agglomération souhaite également installer ce projet sur le « *quartier vécu par les jeunes* », celui qui correspond aux habitudes de passage et de fréquentation des jeunes.

Ce bâtiment doit permettre d'atteindre les objectifs en matière de cohésion sociale et d'amélioration du cadre de vie. Il se veut « *Fabrique d'initiatives et de projets, espace d'accès à la culture par la pratique et lieu ressource pour les jeunes présentant des fragilités et leur famille* ». La prévention avec la MDA-CHAC et l'AIPD, la médiation avec un médiateur jeunesse le PAAJIP, l'insertion avec la mission locale, l'information avec le BIJ-PIJ, l'accès au soin avec la MDA-CHAC et l'accès à la culture et aux loisirs avec le PAAJIP et Art'Cade sont autant de sujets qui seront abordés au sein du Pôle Jeunesse Collaboratif.

Un projet coconstruit avec les jeunes et les utilisateurs

La communauté d'agglomération fait le choix d'une méthode de construction participative du projet afin que ce dernier corresponde aux attentes du public et des structures qui y travailleront. A cet égard, le programmeur ZA'&MO a organisé de nombreuses consultations avec les jeunes, la structure de gestion et d'animation du pôle PAAJIP, les structures collaboratrices BIJ, Maison des Adolescents, AIPD, association Art'Cade, les élus et les techniciens de l'agglomération et de la commune de Foix, les partenaires éducatifs et les parents d'élèves.

A l'issue des consultations, la communauté d'agglomération a validé différents objectifs architecturaux en mai 2018. Elle souhaite que soit conçu un bâtiment adapté au public jeune avec une ambiance chaleureuse, accueillante et sécurisante. Mais, le bâtiment devra aussi répondre d'une exemplarité environnementale avec des matériaux pérennes et locaux et des qualités bioclimatiques. « *Pour assurer la meilleure adéquation avec les besoins exprimés et une intégration urbaine soignée et innovante, la communauté d'agglomération a choisi la procédure du concours d'architectes pour la réalisation de ce Pôle Jeunesse Collaboratif.* »

Bâtir une « seconde maison » pour les jeunes

Le projet conçu par l'équipe OeCO Architectes est choisi par le conseil communautaire du 10 avril 2019 car il répond le mieux aux besoins exprimés. La volonté des architectes est de « *redonner une vraie place urbaine et une visibilité à l'espace jeunesse, de façon à intensifier ses usages transversaux de « vigie bienveillante » et de « seconde maison » pour les jeunes* ». De plus, pour les architectes, « *cet établissement s'adressant aux jeunes générations, doit être exemplaire d'un point de vue environnemental et participer au développement des filières locales.* » Ainsi, ils choisissent des procédés innovants pour réaliser une construction à énergie positive en concevant par exemple un rafraîchissement en freecooling (pas de climatisation) ou encore une chaufferie bois. Pour ce qui est de l'extérieur, l'ardoise et le bois locaux en circuits courts seront donc privilégiés.

Un panel d'activités et de structures intervenantes pour une véritable approche globalisée de la jeunesse

Le PAAJIP, la MDA-CHAC et Art'CADE auront des bureaux permanents au sein du Pôle Jeunesse Collaboratif. Un bureau sera également disponible pour les permanences des partenaires associés (AIPD, Mission locale, etc.).

Pour ce qui est des activités et des projets à construire, *« les professionnels et les jeunes auront accès à des espaces mutualisés : un espace d'accueil et d'information, une grande salle d'activités dynamiques et scéniques, une salle dite « brute » pour les activités manuelles et arts-plastiques, une salle de répétition et d'enregistrement, un bar sans alcool et un espace de convivialité pour les jeunes (baby-foot, ping-pong, salon, etc.) et une salle de réunion. »*

Les étapes à franchir avant de voir aboutir le projet

Jusqu'en novembre 2019, la communauté d'agglomération sera dans l'étude du projet et les permis de construire (et de démolir). En ce qui concerne le financement de ce projet, un soutien financier est attendu de l'Union européenne, de l'Etat, de la Région et du Département de l'Ariège. La commune de Foix participe à ce projet par la cession du terrain, le relogement de la conciergerie (et de quelques associations), l'aménagement des espaces extérieurs et l'installation de toilettes publiques.

La communauté d'agglomération espère pouvoir ouvrir les portes du Pôle Jeunesse Collaboratif dès janvier 2021.